

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Paris : 35 fr.
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; EWIG, r. Amboise-Richel., 9 ; BLAVIERE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. BAYLE-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Mai 1881.

Chronique générale.

M. Grévy semble — un peu sur le tard il est vrai — se mettre en lutte ouverte avec le président de la Chambre. Nous avons dit que, dans l'entourage de M. Gambetta, l'idée d'une séparation très-prochaine du Parlement avait fait de grands progrès.

M. Dreyfus a déposé une proposition de loi tendant à ce qu'il ne soit plus procédé à aucune élection partielle avant les élections générales.

Les journaux ont publié le texte d'une proposition de M. Amédée Lefauré relative à des essais de mobilisation. L'article 8 de cette proposition demande qu'aussitôt le vote de la présente loi, le ministre de la guerre ait à donner à tous les commandants de corps d'armée des instructions réglant tous les détails de l'opération qu'ils peuvent avoir à accomplir.

entrevue entre M. Lefauré et M. Farre, la proposition sera retirée ou que tout au moins son texte sera sensiblement modifié. M. Farre ne paraît nullement désireux de donner cette année une nouvelle preuve de son savoir-faire.

Nous n'enregistrons que pour mémoire les bruits de modification ministérielle. On parle toujours du remplacement de MM. Ferry, Farre, Barthélemy Saint-Hilaire et Magnin. L'opinion la plus accréditée cependant est qu'à moins d'une rupture trop flagrante de l'Elysée et du Palais-Bourbon, le ministère actuel fera les élections générales.

M. de Gasté a demandé à la Chambre de tenir désormais deux séances par jour, l'une à 8 heures du matin, l'autre à 2 heures. On a vu le moment où M. de Gasté ne sortirait pas vivant de l'hémicycle.

La Correspondance de Saint-Chéron a publié les lignes suivantes, qui, chez elle, ne manquent pas de piquant :

« Il s'est produit, au cours de la séance du 19, un fait assez curieux pour que le silence à peu près général de la presse nous paraisse inexplicable.

« Quand M. Gambetta développait le sens, le caractère plébiscitaire qu'il était désireux d'imprimer aux élections faites en vertu du scrutin de liste, la droite bonapartiste applaudissait avec enthousiasme.

« Sur tous les bancs de la gauche, depuis le centre jusqu'à l'extrême, une impression pénible s'est manifestée.

« Visiblement embarrassé de l'effet produit par ces applaudissements, M. Gambetta a déclaré que, sous la malice apparente qui s'y cachait, une pensée supérieure existait !

« Les applaudissements de la droite bonapartiste ont redoublé. Vous ne sauriez croire combien cette servile majorité a été

impressionnée par le spectre plébiscitaire, qui apparaissait à ses yeux ébahis, sous l'évocation de M. Gambetta en personne !

LE SCRUTIN DU 19 MAI.

23 membres de l'extrême gauche ont voté pour le scrutin de liste. 11 ont voté contre.

90 membres de l'Union républicaine ont voté pour, 39 ont voté contre.

68 membres de la gauche ont voté pour, 65 ont voté contre.

22 membres du centre gauche ont voté pour, 24 ont voté contre.

16 légitimistes ont voté pour, 30 ont voté contre.

49 bonapartistes ont voté pour, 36 ont voté contre.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, le gouvernement va faire pleuvoir une averse de décorations, douce rosée électorale.

Les préfets sont déjà prévenus d'avoir à faire connaître au ministre de l'intérieur ceux de leurs administrés qui pourraient être décorés d'une manière profitable au point de vue républicain.

Il est question de demander aux Chambres l'autorisation de dépasser pour cette solennité le quantum de croix disponibles d'après la législation existante.

Nous lisons dans le Gaulois :

LES NIHILISTES A PARIS.

« Depuis quelque temps, la préfecture de police était avertie par lettres que plusieurs nihilistes russes avaient élu domicile à Paris dans la maison d'un sieur X..., habitant Montrouge ; les signataires de ces lettres ajoutaient que leur quartier était menacé de sauter, parce que ces nihilistes avaient en leur possession une grande quantité de nitroglycérine avec laquelle ils fabriquaient des bombes explosibles ; ils terminaient en demandant l'intervention de la police.

« Le préfet de police, M. Andrieux, résolut d'éclaircir ce mystère. Il prévint M. Macé de faire, dans le plus bref délai, une enquête à cet effet.

« Le chef de la sûreté chargea M. Fehninger, commissaire de police, de se transporter à l'adresse indiquée.

« Hier matin, à neuf heures et demie, M. Fehninger, suivi de plusieurs agents et assisté d'un chimiste expert attaché au laboratoire de la Préfecture de police, se présenta au n° 23 de la rue des Artistes, à Montrouge, dans le quatorzième arrondissement. Trois hommes étaient réunis dans une pièce basse. A la vue du commissaire de police, ils se levèrent vivement et essayèrent de faire disparaître des papiers placés sur une table. Mais toutes les précautions étaient prises et le commissaire, après avoir décliné sa qualité, prit le nom des étrangers présents, MM. X..., Ivanoff, Florowitz, et dressa procès-verbal. Une centaine de fioles remplies de liquide ont été saisies ; ce liquide sera soumis à l'analyse. On a saisi également une correspondance volumineuse comprenant, entre autres, plusieurs lettres de la fameuse nihiliste Jessa Helfmann. Le tout a été envoyé à la préfecture de police.

Cette affaire promet d'être curieuse et piquante. Nous saurons bientôt sans doute quel est ce M. X... qui n'est pas nommé, et nous apprendrons des détails intéressants sur les ramifications internationales du nihilisme.

Rappelons que Jessa Helfmann n'a pas été pendue, et qu'ainsi le meeting du cirque Fernando était au moins sans objet.

Les radicaux de Marseille n'en persistent pas moins à exploiter la fausse nouvelle. Dans la nuit du 24 mai, un placard révolutionnaire a été apposé sur divers points du centre de la ville. Ce placard débutait en disant que Jessa Helfmann a été pendue.

Il terminait ainsi :

« Sans crainte de la prison ni de l'échafaud, nous allons commencer l'œuvre destructive des exploités, luttant avec courage

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Au moment où je m'y rendais, M^{me} Marthoré s'approcha d'Henri en compagnie de Marie Duranton qui était vêtue moins pauvrement qu'à l'époque où je l'avais vue à Alboval, mais toujours avec une simplicité de bon goût.

C'était la même grâce, la même physionomie qui présentait le ravissant mélange de candeur et d'intelligence, de gaieté aimable et de rêverie sérieuse.

— Monsieur Henri, dit M^{me} Marthoré, je vous présente une ancienne connaissance dont nous devons la présence ici à votre excellent père ; je saisis l'occasion de vous dire que nous lui en avons toujours été profondément reconnaissants. M^{lle} Marie est une amie pour nous, et nos enfants, qu'elle a bien voulu se charger d'élever, ont pour elle une vive affection. Vous avez sans doute bien des souvenirs à évoquer ensemble, je vous laisse.

Tout en parlant elle les avait conduits dans une petite pièce d'où ils pouvaient entendre le bruit de l'orchestre.

Une fenêtre donnait sur le jardin où ils pouvaient voir à la clarté de la lune les branches d'arbres agitées par le vent.

— Monsieur Henri, dit Marie avec l'aisance d'une personne qui, n'ayant rien à cacher, ne craint pas qu'on prenne le change sur le fond de sa pensée, je suis heureuse de vous revoir. Permettez-moi de vous adresser du fond du cœur mes remerciements. Si un accident était arrivé l'autre jour à l'enfant qu'on avait confié à mes soins, je ne me le serais jamais pardonné. Songez donc, être la cause du deuil qui aurait toujours assombri cette demeure, n'eût-ce pas été horrible ? Comment aurais-je osé me présenter devant M. et M^{me} Marthoré sans l'enfant dont j'avais accepté la garde ? Cette seule pensée me fait frémir ; mais aussi, si ce malheur était arrivé, il y aurait eu de votre faute. Ne protestez pas et ne me regardez pas avec ces yeux étonnés. C'est vous qui avez attiré mon attention et m'avez fait un instant oublier mes devoirs. En vous voyant arriver à l'improviste, je me suis oubliée à vous regarder, me demandant si vous me reconnaîtriez, et je n'ai plus songé à l'enfant qui se débattait à ma surveillance.

« Vous ne m'avez pas reconnu, monsieur Henri, vous êtes passé sans vous apercevoir que l'obscur parente, celle que votre mère avait honorée de son affection, que votre père avait protégée, était là tout près de vous.

« Oh ! votre pensée est loin, bien loin de ces campagnes bénies où s'écoula votre enfance. Mais moi je me souviens du temps où toute petite je fus accueillie chez votre mère ; on savait que je n'étais pas heureuse et l'on avait chez vous mille attentions délicates pour me le faire oublier. Quoique bien jeune, vous le compreniez et vous étiez plein d'affectueuses prévenances pour moi. Car vous étiez bon, vous aimiez à donner à ceux qui n'avaient pas, et quand un malheureux venait faire appel à la générosité de votre famille, vous plaidiez toujours sa cause.

« Je me rappelle encore la mort de cette servante qui avait vieilli au service de votre maison et à laquelle on assurait au château un repos gagné par bien des années de dévouement ; vous éprouvâtes une douleur profonde qui témoignait de votre reconnaissance pour l'humble attachement de cette excellente femme. Votre cœur s'ouvrait à tous les sentiments généreux ; aussi chacun vous souriait quand vous promeniez votre bruyante et franche gaieté dans les fermes dalentour. Pourquoi ne vous plaisez-vous pas à reporter votre pensée vers ces frais souvenirs ?

Henri était ému par cette voix sympathique qui faisait revivre les impressions qu'il avait cherché à écarter sans parvenir à les étouffer.

Mais à son émotion se mêlait de la tristesse.

Un poète a dit : « Rien n'est plus douloureux que

de se rappeler les jours heureux dans les temps d'adversité. » Il aurait pu ajouter qu'on ne peut sans une cruelle amertume comparer la déchéance présente à l'époque où la vie s'écoulait exempte de souillure.

— Oui, répondit-il, je me souviens de cette demeure de ma famille où j'étais entouré de soins et de tendresse, mais je me souviens aussi que tous ceux que j'aimais en sont partis. Ma mère est morte la première, en rêvant pour son fils un heureux avenir, et, bien des années après, mon père s'est éteint tristement en maudissant peut-être le fils ingrat qui aurait dû être là pour recevoir ses dernières volontés.

— Non, non, aucune parole semblable n'est sortie de sa bouche, il vous aimait toujours.

— Qu'en savez-vous et pourquoi l'affirmez-vous avec tant de certitude ?

La jeune fille parut un instant déconcertée de cette question, mais elle reprit bientôt son assurance.

— Je le sais, dit-elle, parce que j'étais auprès de lui. Je ne pouvais pas vous en parler pour ne pas réveiller votre douleur, mais j'ai laissé échapper mon secret, vous me l'avez échappé. J'avais trouvé auprès de votre mère une affectueuse sollicitude ; votre père fut pour moi hon et généreux comme elle l'avait été. J'avais contracté une dette de reconnaissance et j'aspirais au moment où je pour-

contre les exploiters. Notre devise est : haine et vengeance.

» Signé : Comité exécutif révolutionnaire. »

Voyage de M. Gambetta à Cahors.

Nous lisons dans l'*Intransigeant* :

« M. Gambetta profite de son voyage à Cahors pour inspecter — inspecter est le mot propre — dans son parcours l'armée administrative dont il dispose.

» Lors de l'expédition des trois présidents à Cherbourg, M. Gambetta avait été un peu éclipsé. Aujourd'hui, le pouvoir occulte sort de l'ombre et occupe crânement le premier plan.

» Ce n'est plus une tournée d'un président de Chambre, c'est, en réalité, la démonstration d'un prétendant.

» L'*Agence Havas*, cette fabrique de télégrammes courtoisesques, tient la France au courant des moindres détails relatifs au déplacement du dictateur.

» A Orléans, 24 mai, soir, — c'est l'« agente » *Havas* qui nous l'apprend — à son arrivée à la gare, l'illustre voyageur a été reçu par les employés supérieurs de la Compagnie. De nombreux curieux se pressaient également sur le passage du puissant personnage.

» A Étampes, c'est M. Calmon, le vice-président du Sénat, qui prend place dans le wagon de M. Gambetta.

» Puis, cette note aimable, d'un tact discutable, qui ira droit au cœur de Paris : « Le général de Gallifet, rentrant à Tours, a accompagné le président de la Chambre jusqu'à Orléans. »

» Mais Tours se souvient de 4870 ; l'enthousiasme ne va pas fort.

» Il y a bien, d'après l'office de l'excellent M. Lebey, un grand empressement du public, mais la démonstration première n'a lieu en somme qu'à la station de Belves.

» A six heures du matin, au moment où le train arrive (les habitants probablement avaient passé la nuit à guetter), les cris de vive la République vive Gambetta ! retentissent.

» Les gares de Buisson, de Villefranche sont décorées. Le maire et les adjoints de Cahors le seront aussi, eux, bientôt !

» A Mosempron-Libos on se pâme. A Villeneuve-sur-Lot, M. Corne offre un magnifique bouquet. M. Belhomme, camarade d'études du président, lit un discours et M. Gambetta se déclare touché.

» A Fumel, la population se range le long de la voie et agite des drapeaux. L'*Agence Havas* a pris sans doute pour une foule le gardien de service faisant les signaux.

» A Duravel, on ralentit pour permettre à Son Embonpoint de serrer la main de nombreux amis.

» A Cahors, terme du voyage, une large place est réservée aux deux épanchements de famille.

» Passons ces émollients détails : les amis d'enfance et les larmes ; les embrassades des généraux, des préfets et du procureur !

» Notons, pour reprendre notre sangfroid,

qu'une compagnie d'infanterie a rendu les honneurs militaires.

» A Cahors, c'est une cohue ! C'est effrayant ce qu'on paie les chambres ! Le prix de l'ordinaire a doublé ! — (A suivre.) »

Une dépêche émanée de l'*Agence Havas* et datée de Cahors, 44 h. 50, peut se résumer ainsi :

« Aussitôt descendu de wagon, M. Gambetta se jeta au cou de son père qui l'attendait à Cahors et qui avait eu de la peine à arriver jusqu'à lui. Les larmes aux yeux (c'est à l'œil qu'il faudrait dire), il l'embrassa à trois reprises avec effusion. Plusieurs de ses camarades d'enfance se précipitèrent dans ses bras et l'embrassèrent.

» M. Gambetta a répondu ces quelques phrases au maire de Cahors qui lui avait souhaité la bienvenue :

Mon cher monsieur, ce qui fait ma joie en ce moment, ce n'est pas de trouver ici des concitoyens, c'est d'y retrouver des compatriotes et des amis, des amis de première enfance.

Vous voyez quelle émotion je ressens au milieu de vous ; je suis profondément reconnaissant de la sympathie et de l'affection même que je lis dans tous les yeux, et je ne puis autrement vous exprimer ma gratitude.

» M. Gambetta a répondu à M. Cambre qui lui a souhaité également la bienvenue :

Mon cher Cambre, mon cher ami, il y a longtemps que je me disposais à me rendre parmi vous. Je l'aurais fait plutôt si j'avais pu, mais je ne m'en repens pas, parce que nous sommes tous aujourd'hui plus nombreux, plus unis, plus attachés les uns aux autres que jamais. Merci !

» En sortant de la gare, M. Gambetta, son père, le préfet et le maire prirent place dans les premières voitures. Pendant le trajet jusqu'à l'hôtel, M. Gambetta échangeait des poignées de main avec la foule qui l'entourait de tous côtés et se pressait jusque sous les pieds des chevaux. »

NOUVELLES DE TUNISIE.

Les nouvelles de Tunisie continuent à être ridicules. Une feuille gouvernementale, le *Télégraphe*, a publié une dépêche dans laquelle on lit que tous les jours nous avons des sentinelles enlevées par les Arabes et dont on ne peut retrouver la moindre trace. Cela prouve, dit sérieusement le télégramme en question, « que nous serrons l'ennemi de près ! »

Djeféda, 24 mai, soir.

Général Bréard à guerre.

Quelques kalifas et cheiks des environs de Mateur sont venus au camp du général Maurand faire acte de soumission.

Ils protestent hautement de leur obéissance aux ordres du Bey de Tunis, qui les engage à ne rien faire d'hostile contre nous.

Les Mogodis sont encore en armes.

Le 24 mai, une patrouille de cavalerie faisant partie d'une reconnaissance a essuyé leur feu.

Le 22 mai, une autre patrouille a eu un chasseur tué ; les coups de feu sont partis du côté de Bordj-Saada.

bonheur. Un jour, vous suiviez l'avenue des Champs-Élysées avec quelques compagnons, pour ne pas dire avec des amis. Je pouvais vous voir sans être aperçu de vous ; je fus frappé de l'expression d'ennui que présentait votre figure. Parmi ces associés de plaisir auxquels vous êtes lié, dites-moi, combien en est-il qui ne vous tourneraient pas le dos le jour où la mauvaise fortune viendrait vous atteindre !

Henri baissa la tête sans répondre ; il était touché, attristé, mais plus embarrassé encore ; il sentait que cet interrogatoire affectueux allait le pousser dans ses derniers retranchements ; pour s'y soustraire, il détourna le cours de la conversation.

— Vous me parlez de moi, ma cousine, dit-il, pourquoi ne me parlez-vous pas de vous ? Puisque vous me supposez dévoyé dans un milieu qui n'est pas le mien, comment se fait-il qu'une personne accomplie comme vous vive en mercenaire dans la maison d'autrui ?

— Le malheur est fécond en enseignements, répondit-elle avec un doux sourire ; il m'a appris à me conformer à la destinée qui m'était faite et à subir toutes les épreuves sans murmurer. Lorsque mon père mourut dans cette chambre nue où les frais de sa maladie avaient épuisés nos dernières ressources, j'étais encore une enfant ; je compris cependant qu'un travail opiniâtre nous était imposé

Il est donc certain que la zone comprise entre l'Oued-Joumin intérieur, la route de Bordj-Saada et l'Oued-Grézel, nous est hostile.

Le 23, le général Maurand a reçu une députation de dix nouveaux cheiks des tribus Boujaoux, route de Bordj-Telet, protestant de leur amitié pour les Français.

La flotte cuirassée italienne, qui était en route pour Tunis, s'est arrêtée à Gaète, à la suite de la chute du cabinet, pour attendre de nouveaux ordres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 mai.

La Bourse est beaucoup plus ferme. On cote 119.97 1/2 sur le 5 0/0, on s'arrête en clôture à 119.92 1/2. L'amortissable ancien fait 87.45. On est à 86.95 sur le nouveau. L'italien s'élève à 92.35.

Nos valeurs de crédit ont une tenue excellente. La Banque de France gagne encore près de 100 fr. à 5.725. La Banque de Paris fait 1.290. On est à 1.707.50 sur l'action du Crédit foncier. Cet établissement place en grand nombre ses obligations communales nouvelles 4 0/0. L'empressement du public permet de donner beaucoup d'extension aux opérations de prêts, notamment aux communes et aux départements. Le Crédit foncier et agricole de l'Algérie et à 750.

Le Crédit lyonnais est toujours faible à 893.75. Le Crédit Mobilier s'élève graduellement ; on est à 755. Les achats sont nombreux sur les actions du Crédit général français à 775.

La Banque nationale est recherchée à 745. Le Crédit foncier maritime est aux environs de 620. On cote 270 sur les Bons de l'Assurance financière.

La Société générale se traite à 730. On cote 833.75 sur la Banque franco-égyptienne. La Banque de Prêts à l'industrie est l'objet d'un très-vif courant d'affaires au-dessus de 600. La Société générale française de Crédit est très-ferme à 810.

Chronique militaire.

Le général Farre s'occupe déjà des manœuvres d'automne. Il a exprimé l'avis que tous les réservistes qui ont déjà été sous les drapeaux à un titre permettant de les considérer comme exercés, soient répartis entre les bataillons actifs, dans la limite de l'effectif maximum présent pour les manœuvres.

Travaux topographiques. — Dans la dernière liste des officiers de cavalerie ayant mérité une lettre d'éloges, pour le zèle consciencieux avec lequel ils ont exécuté les travaux de révision de la carte de France dont ils ont été chargés en 1880 (circulaire du 40 mai), nous remarquons M. Moreau de Bellaing, sous-lieutenant, sous-écuyer à l'École de cavalerie de Saumur.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le Pasteur protestant nous a adressé ce matin seulement, alors que son journal officiel la possède depuis deux jours, une nouvelle lettre de quatre pages — c'est sa ration, il ne tient pas la plume à moins.

M. Davaine prétend traiter la question à

fond, et cet homme d'esprit ne s'aperçoit pas qu'il n'en présente qu'une face. Que nos lecteurs jugent l'exorde de ce long factum :

« Monsieur, quand on veut se mêler de faire de l'ESPRIT, il faut au moins être POURVU. L'arme du ridicule a fait quelquefois des blessures très-profondes, mais il faut pour cela qu'elle soit maniée par des mains habiles et expérimentées. Sous ce rapport, Monsieur, permettez-moi de vous dire que vous avez encore à faire votre apprentissage... »

Quel style de pasteur évangélique ! Quel d'esprit, mon Dieu, que d'esprit !

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, 29 mai, à 8 heures 1/2 du soir, la musique de l'École mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

- 1° Bataille de Magenta, marche... E. MARX
- 2° Suzanne, schottisch... TOLLON
- 3° Fantaisie sur Faust... GOUNOD
- 4° La Coquette, mazurka... E. FAUVE

Impressions d'un villageois A LA COUR D'ASSISES.

Monsieur le Rédacteur,

J'ons été mercredi à la Cour d'Assises et j'y ons vu de drôles de choses. J'y ons vu juger un criminel qu'était coupable, à ce qu'ils ont dit d'abord, puis qu'était innocent, à ce qu'ils ont trouvé finalement.

Pour lors, voici l'affaire. — C'était un nommé Leroux, de Saumur, qu'était allé porter un paquet chez le sous-préfet, et qu'avait gardé l'argent du paquet au lieu de le remettre à son patron. Quand on y a demandé la monnaie : La monnaie, qui dit, j'ai jamais revue. — Y ont répons qu'si. — Il a répond qu'on.

Le président a voulu li faire dire aussi devant la compagne qu'il avait pris la monnaie. — Jamais d'la vie, qui dit mérgement.

Comme ils n'étaient point d'accord, ils ont fait monter des particuliers un à un par l'escalier de service pour causer un brin avec eusse sur ce sujet-là. Y en a un qu'est un bel homme, ma foi ; ils ont dit qu'il était le sous-préfet de l'endroit ou qu'il avait fait le coup. Le président, quand c'est qu'il a été arrivé, y a fait ben des bonjours et des salutations ; il voulait y rire amicalement, j'ons trouvé nous qui li faisait comme eusse grimasse, mais enfin c'était pour li faire des mamours.

Il li dit comme ça : C'est y ben vrai, qui dit, que vous avez remis à Leroux eusse pièce de 47 pistoles quand il a rapporté le paquet ? — Pour sûr, qui dit, c'est ben vrai. — Alors, qui dit, c'est très-bien, vous pouvez vous asseoir.

Seurement, au lieu de le faire seoir sur un méchant bout de banc à côté des autres, il y ont donné un grand fauteuil auprès d'eusse, ou qu'il était ben mieux assis. C'est sans doute qu'il venant de loin et qu'il était fatigué. Il n'avait pourtant point l'air.

rais l'acquitter ; c'est une chose si douce de prouver qu'on n'est pas indigne du dévouement dont on a été l'objet. Mais j'aurais voulu que ce ne fût pas à l'heure où le malheur s'abatait sur votre maison. Votre père était seul ; la maladie, une maladie qui ne pardonne pas, le clouait sur son lit de douleur ; je compris que ma place était auprès de lui et j'accourus. Je fus assez heureuse pour apporter quelques consolations à ses derniers jours ; il aimait à m'entendre lui parler de vous ; je me portai garant pour le fils dont l'avenir était sa principale, sa seule préoccupation ; je lui dis que vous n'aviez pas oublié les traditions de la famille, je lui promis de vous les rappeler au risque de paraître user d'un droit que je n'avais pas, j'ai pensé que vous ne m'en voudriez pas ; me suis-je trompée, monsieur Henri ?

— Non, ma cousine, non, vous ne vous êtes pas trompée. Les reproches que vous me faites sans les formuler et que je devine sous la réserve de votre langage, je me les suis souvent adressés moi-même ; mais vous ne comprenez pas, vous ne pouvez comprendre quelles exigences m'enchaînent à l'existence que j'étais si loin de rêver à l'époque dont vous évoquez le souvenir.

— Quelles exigences ! Celles de l'habitude peut-être et celles d'un respect humain dont vous n'osez vous affranchir. Celle de découverte n'est pas faite pour vous, et vous n'y trouvez pas le

à ma mère et à moi. Que de nuits, que de jours nous avons passés ensemble dans cette pauvre mansarde sans feu où pénétrait un vent glacial, courbées sur un ouvrage de couture qui nous rapportait bien peu de chose ! Le nécessaire manquait souvent à notre ménage, et pourtant jamais nous n'avons cédé au découragement. Si parfois, au milieu des privations et des fatigues, une tentation de défaillance venait nous assaillir, chacune de nous trouvait dans l'autre un appui pour en triompher. Nous doutons trop de nous et de nos forces, nous ne savons pas assez ce qu'il y a en nous d'énergie pour soutenir la lutte contre la souffrance et les sollicitations mauvaises.

» Ma mère rejoignit mon père dans la tombe, je restai seule ; ce fut pour moi un temps de douloureuse épreuve, et parfois en rentrant dans ma chambrette, où le jour ne pénétrait que par une étroite lucarne, je disais : Mon Dieu, pourquoi m'imposez-vous un fardeau si lourd pour mes faibles épaules ! Le travail était rare, mal payé, et tous les jours je sentais mieux ma pauvreté au contact de ceux auxquels rien ne manquait des superfluités de la vie ; je puis me rendre ce témoignage que jamais la jalousie ni l'aigreur ne sont entrées dans mon âme. La misère et la richesse ont été réparties dans le monde suivant une loi que je n'avais point à discuter ; vouloir m'insurger contre elle, c'eût été une folie ridicule. Jamais

aussi je n'ai été tentée de rechercher la fortune par des moyens que ma conscience eût condamnés ; je suis loin de m'en faire un mérite ; je savais que j'aurais payé trop cher si j'avais perdu le droit de regarder avec assurance le portrait de ma mère.

» Je n'étais pas la première qui eût eu à soutenir ce combat contre la misère ; plus heureuse que bien d'autres, j'avais la santé. J'aurais été incapable de me laisser arrêter par des obstacles que j'étais capable de surmonter. J'ai rencontré plus d'un refus dans mes démarches, j'ai subi plus d'une humiliation, j'ai tout accepté sans murmure et sans amertume ; j'ai été ouvrière, j'ai été servante.

— Vous, servante, ma cousine !
— Pourquoi en rougirais-je ? Un vieux proverbe dit : « Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens. » Il n'y a pas plus de déshonneur à gagner son salaire dans une position subalterne que dans une position élevée. L'estime de moi-même, celui des autres ne m'ont jamais manqué.

Cet héroïsme si simple, exposé sans affectation sans orgueil, touchait profondément Henri.

Il se comparait, lui dont la vie avait été si mal remplie, à cette jeune fille qui, au milieu des persécutions du sort, n'avait pas un instant faibli.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Après li, il en est venu d'autres qu'ont aussi causé avec le praisident et ces messieurs. J'en ons remarqué deusse espècelement.

Gn'a d'abord ze'u une grosse dame, qui leus a dit que le sous-préfet y avait point parlé poliment. Mais j'ons pensé qu'c'était médisance, p'cequ'il avait l'air ben poli avecque tous ceusse qu'étaient auprès de li.

G'u'en a un autre que l'président et un monsieur en rouge qui s'trouvait à côté d'li, ils se sont quasiment fâchés contre li, vu qu'il ne causait point à leur idée et qu'il n'disait point c'que fallait dire. Enfin, ils y ont dit : allez vous assooir. Mais c'ti-là, comme la grosse dame, ils sont restés sur leur banc, ils n'ont point eu de fauteuil. C'est sans doute qui n'étaient point fatigués.

Quand c'est qu'tous ceusse qu'étaient en bas ils ont été montés en haut, gna un grand monsieur en rouge qui s'est levé et qu'a causé à la compaignie. — Leroux, qui dit, est coupable; c'est ben sûr, pisque l'sous-préfet vous l'a dit et que l'sous-préfet s'trompe jamais.

Un p'tit monsieur en noir, il s'est levé après li et il a répons. Ah! il y a répons fini ben! — Non, qui dit, Leroux n'est pas coupable. C'est pas des raisons pasque le sous-préfet vous l'a dit. L'sous-préfet, vous n'étaient point forcés de l'croire, car il est essusceptible d'erreur comme un chacun.

J'ons ben vu qu'ça n'li faisant point plaisir au sous-préfet d'entendre ça, car li qu'étaient pourtant si ben assis, il remuait su son fauteuil ben pus qu'ceusse qu'étaient su leur banc. Et pis, il causait avec ces messieurs de la Cour, tandis que l'sautres ils causant avec personne.

Quand ce fut fini pour les discours, les ceusses qu'étaient pour juger, ils s'en sont allés dans leur chambre pour délibérer leur jugement.

Ils ont été bêtôt r'venus. Pour lors, y avait un particulier contre moi qui disait à un autre : — J'te parie 2 lapins, qui dit, pour l'procureur général, qu'il va l'être acquitté. — Chut, qui dit, écoute donc.

J'écoutes fertous. — L'accusé n'est pas coupable, que dit l'chef des juges.

C'est très-bien, qu'dit le praisident, qu'avait pas l'air content, qu'on mette Leroux à s'en aller.

Et j'ons sommes tous en allés avec li.

En sortant, j'ons r'trouvé les deux particuliers de tout à l'heure, qu'avaient la mine ben pu joyeuse que l'président; même celui qu'avait perdu ses 2 lapins, il ne paraissait point n'avoir de peine.

Allons, qui dit, j'vas les faire venir de Compiègne.

Tu s'rais ben aimable, qui dit son camarade, d'en demander un pou l'président, un beau lapin du Bourg-d'Iré, sa li f'rait un plaisir extrême.

J'ons pas ben compris c'qui voulant dire, mais j'ons ri tout de même avecque eusse.

Sur ce, mossieu le Rédacteur, j'ons pus ren à vous marquer pour l'moment, et j'vous souhaitons une bonne santé ainsi qu'à toute la compaignie.

Vot dévoué serviteur,
Ustache COLINEAU,
Né natif de Pellouailles.
(Journal de Maine-et-Loire.)

ANGERS.

Les processions des Rogations ont eu lieu, cette semaine, à Angers, comme à l'ordinaire.

PUDRUR ET VENGEANCE.

Nous avons trouvé une perle, dit l'Etoile, d'Angers :

L'huître perlière est une pétition de M. Maillé, député, insérée dans le procès-verbal de la séance du Conseil municipal d'Angers, en date du 6 mai :

Après la guerre néfaste de 1870-1871, voulant consacrer le souvenir d'une action héroïque, je proposai au Conseil municipal, dont j'étais alors le chef, de substituer au nom de : rue de la Serine, celui de : *Albéric-Dubois*, le nouveau Beauprepaire angevin.

Les propriétaires de la rue avaient demandé une nouvelle dénomination et s'étaient engagés à louer leurs maisons à d'honnêtes familles.

J'espérais que le nom si pur, et la conduite si digne de respect de ce brave citoyen, qui poussa jusqu'à la mort volontaire le sentiment de l'honneur et du patriotisme, contribueraient à prévenir le retour des scènes scandaleuses qui troublaient trop souvent ce quartier.

Malheureusement il n'en a rien été, et de nos jours, plus qu'autrefois peut-être, le vice éhonté s'étale aux yeux de tous.

Le nom de notre courageux et héroïque concitoyen ne doit pas être exposé plus longtemps à courir le risque de ne pas être honoré comme il le mérite.

Je propose donc à l'administration et au Conseil de restituer à la rue *Albéric-Dubois* son ancien nom de la rue de la Serine, ou tel autre qu'il leur conviendra de choisir, et de donner le nom si glorieux d'Albéric-Dubois à une voie plus en rapport avec la grandeur de son caractère et plus digne de lui.

Moraliser les populations urbaines en changeant le nom des rues, c'est assurément une belle et féconde pensée!

La population de la rue Albéric-Dubois ne s'est pas bien tenue. Eh bien! la rue va reprendre son nom de rue de la Serine! Le quartier est, dit-on, consterné.

A ce sujet, l'Union de l'Ouest ajoute les lignes suivantes :

« Tout ce qui résulte de cette proposition naïve et de ses développements, c'est que, ni le nom d'Albéric-Dubois, ni l'administration républicaine n'ont suffi à faire de l'antique rue de la Serine une rue honnête et avouable. Maintenant, M. Maillé croit remédier au mal en transférant à quelque autre voie le nom d'Albéric-Dubois. Mais, pardon! si la rue Albéric-Dubois a sa réputation faite et mauvaise, qui donc voudra demeurer dans la rue à laquelle vous transférerez ce nom d'Albéric-Dubois, désormais compromis dans la mémoire publique? Enlevez le nom d'Albéric-Dubois, soit; mais ne faites pas à d'autres ce cadeau compromettant. »

Un correspondant de l'Union, de Paris, fait ainsi parler les cloches de Beaupreau, ces cloches qui ont déjà fait tant de bruit dans le monde judiciaire :

UN RÉVEIL DE CLOCHES.

« Nous sommes deux sœurs bien modestes et point méchantes assurément. Nous avons pour demeure la haute tour d'un joli clocher. De là, nous faisons entendre nos gais carillons et nos joyeuses volées; notre fonction, chaque matin, était de réveiller le monde pour appeler au travail et aussi à la prière par le son de l'Angelus. Or, il advint qu'un jour l'Angelus sonna trop tôt au gré de M. le juge de paix.

Récemment arrivé et sans aucune idée de nos coutumes, il nous cite à sa barre, et sans rien vouloir entendre : Cloches importunes, dit-il de sa voix la plus sonore, vous êtes coupables de tapage nocturne, et, comme quoi, condamnées à 5 francs d'amende! Allez et ne revenez plus!

On alla pour nous à Paris, et la cour suprême cassa bel et bien le jugement du juge trop pressé et qui n'avait pas pris ses lunettes. Hélas! c'était pour nous renvoyer devant son confrère, homme d'un grand savoir et aussi très-avisé. Cette fois, nous crûmes prudent de ne pas descendre et nous restâmes au clocher. Bien nous en prit; la condamnation s'éleva à 6 francs, par bienveillance, dit le juge, et afin de nous permettre d'aller en appel. C'est ce qui nous arrive, et nous voilà convoquées à comparaître devant le tribunal d'une grande ville pour nous justifier de l'accusation de tapage nocturne, à l'effet d'avoir sonné trop tôt l'Angelus le matin de l'expulsion des moines. Nous irons et nous espérons entendre proclamer notre innocence. Alors nous reviendrons faire entendre, comme par le passé, nos joyeuses volées aux oreilles du juge de paix de chez nous, qui s'appelle justement Volée, celui-là même qui, le premier, nous avait condamnées sans avoir mis ses lunettes. »

TOURS.

Conseil de guerre. — Une affaire grave, et qui fort heureusement ne se voit pas souvent dans les annales militaires, vient de se dérouler devant le Conseil de guerre de Tours.

Le capitaine trésorier Lanaud ou Lanaul (Charles), âgé de 33 ans, appartenant au 20^e d'artillerie, en garnison à Poitiers, était accusé de nombreux faux en écriture, du détournement d'une somme de 29,000 et quelques cents francs et de lacération de registres.

Le capitaine Lanaud est né à Peintre, (Jura). Parti « pour son sort », il sut, par sa bonne conduite et ses capacités, mériter l'estime de ses chefs qui le nommèrent, au 20^e d'artillerie, capitaine-trésorier, pour remplacer deux officiers qui, par leur incapacité, n'avaient su faire qu'une chose : embrouiller la comptabilité du 20^e, comme l'a fort bien dit mardi dernier M. le colonel en retraite Malharmé.

A l'audience d'avant-hier, le capitaine Lanaud a été condamné à cinq ans de prison et à la restitution.

Exposition de Tours. — L'ouverture officielle de l'Exposition aura lieu demain samedi 28 mai, à 2 heures de l'après-midi. Le public sera admis à partir de 3 heures.

M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes, doit se rendre à Tours le 5 juin, pour présider la distribution des prix du concours régional. Il sera accompagné de MM. Wilson, Girard et Raynal, sous-secrétaires d'État.

NANTES.

Au début de la séance du Conseil municipal de Nantes de mardi dernier, l'un des membres de ce Conseil, M. Le Romain, a lu, au nom de ses collègues du deuxième canton, la protestation suivante contre l'arrêté du 14 mai :

« Bien que la mesure prise par l'arrêté du 14 mai soit du ressort de l'administration municipale, il nous sera permis, messieurs, comme il le fut en 1879, de nous en préoccuper ici.

L'émotion que cet arrêté a produite dans la ville a été et devait être profonde. Il y a quarante-cinq ans, en effet, que les processions de la Fête-Dieu ont été rétablies à Nantes; elles ont eu lieu sous tous les régimes, dans les plus mauvais jours. Elles n'ont pas, depuis lors, suscité un semblant de désordre, provoqué la moindre contradiction, si ce n'est celle de quelques esprits systématiquement hostiles; dissonance imperceptible dans ce concert d'universelle adhésion. Car cette fête n'était pas seulement pour les catholiques la fête de leur Dieu, elle était encore, dans les conditions les plus vraies et les plus touchantes, la fête de chacun et la fête de tous.

Aussi l'étranger, qui contemplant dans ces rues si gracieusement ornées l'élan de cette foule de tout âge, de tout sexe, de toute condition, saluait-il, avec une respectueuse sympathie, la ville qui savait, de cette sorte, trouver le repos et la joie dans un hommage rendu à Dieu.

Or, il semble absolument inadmissible qu'un usage ainsi consacré devienne tout à coup, de la veille au lendemain, un péril pour l'ordre public.

Les hommes, les femmes, les enfants qui formaient le cortège de ces pieuses cérémonies ou se faisaient un devoir d'y assister, n'ont jamais fourni de soldats à l'émeute. Et quant aux fermentés de désordre qui germent perpétuellement dans les grandes villes, en tenir compte une fois, c'est s'exposer à abdiquer toujours.

Non, telle ne saurait être l'explication d'une pareille mesure qui obéit, avec une docilité inconsciente, sans aucun doute, réelle cependant, à ce mot d'ordre donné partout aujourd'hui de faire échec au sentiment religieux dans ses plus légitimes manifestations.

Quoi qu'il en soit, messieurs, si ces revendications demeurent stériles, nous nous devons à nous-mêmes de ne pas voir ainsi amener le drapeau de la liberté religieuse, que les municipalités nantaises avait tenu à honneur de placer jusqu'à ce jour sous leur sauvegarde, sans consigner dans vos annales notre protestation aussi ferme qu'attristée.

Nous le devons encore à ceux dont les suffrages nous ont placés à côté de vous et qui, avant toutes choses, nous eussent donné commission de le faire, s'ils avaient pu prévoir ce qui se passe aujourd'hui.

Nous le devons enfin à tous ceux qui, depuis bientôt un demi-siècle, ont pris part à ces manifestations si respectables et si saintes, et qui, nous l'affirmons sans être téméraires, à cette heure sentent avec notre cœur, parlent avec notre voix.

Ont signé : Amiral DE CORNULIER, J. DE LA LAURENCIE, ESPITALIÉ LAPEYRADE, H. DE CORNULIER, H. LE ROMAIN.

Un incident dramatique a marqué, le 17 mai, l'audience correctionnelle du tribunal de Pontivy.

Un M. Guinche, négociant à Pontivy, poursuivi pour banqueroute simple, s'entendant condamner à quinze jours d'emprisonnement, s'est porté dans la région du cœur quatre coups d'un couteau de cuisine

à lame fixe qu'il tenait caché sous ses vêtements. La mort a été presque instantanée.

Théâtre de Saumur.

TOURNÉES ARTISTIQUES (8^e ANNÉE)
SIMON, directeur-administrateur.

SAMEDI 28 mai 1881,

Avec le concours de M^{lle} MARIE KOLB, de l'Odéon, et M. ANDRÉ MICHEL, du Vaudeville.

DIVORÇONS

Comédie en 3 actes, de MM. Victorien Sardou et Emile de Najac.

M^{lle} Marie KOLB remplira le rôle de *Cyprienne*; M. André MICHEL celui de *des Prunelles*; M. NOBLET, du Palais-Royal, celui d'*Adhémar*; M. WORMS celui de *Clavignac*.

LA PAPILLONNE

Comédie en 3 actes, de M. Victorien Sardou.

M^{lle} Marie KOLB jouera *Camille*; M. WORMS, *Champignac*; M. NOBLET, *Fridolin*.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 heures.

Faits divers.

Le Président de la République a commué en la peine des travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône contre Vabré, le triple assassin, dont les journaux ont raconté les sinistres exploits.

A Vienne, on a, ces jours-ci, publié les bans du prochain mariage de M. Henri Wolge, âgé de 34 ans; haut de 28 pouces et pesant 19 livres, avec M^{lle} Louise, âgée de 28 ans, haute de 29 pouces et pesant 20 livres. Les fiancés ont été présentés à la cour impériale où ils ont reçu de riches présents pour monter leur ménage.

Le jardinier du palais Ferrantino à Naples vient, après plusieurs années d'essais, d'obtenir une nouvelle espèce de camélia, qui exhale un délicieux parfum qui rappelle celui de la jonquille mêlé à celui du *pythosphorum*; la fleur est d'une belle couleur rose tendre.

M. Schick vient de découvrir, encastrée dans le mur d'un conduit d'eau qui avoisine l'étang de Siloam, près de Jérusalem, une inscription qui remonte au temps de David ou de Salomon. Les caractères ont la plus grande ressemblance avec ceux de la fameuse stèle de Méza, roi de Moab, qui date du neuvième siècle avant notre ère, et qui est conservée au Louvre. Comme monument épigraphique, cette inscription est d'une valeur inappréciable; elle prouve que l'usage de l'écriture était déjà connu à Jérusalem à une époque fort reculée.

Entre deux généraux, mais des vrais :
— Il est joliment fort, ce Farre!
— Ah! oui, parlons-en! Il sait si bien mobiliser l'armée!
— Justement! il ne sait pas mobiliser, mais il s'entend à s'immobiliser au ministère!

M^{lle} COSTE, ancien professeur à Paris, attachée pendant 15 mois à l'établissement de M^{lle} Mathieu, qu'elle a remplacée pendant cinq mois, a l'honneur d'informer les dames de Saumur qu'elle ouvrira le 4 juin prochain, 5, rue de la Chouetterie, des cours pour enfants et jeunes filles d'après la méthode Lévy.

M^{lle} COSTE continuera, comme précédemment, à donner des répétitions particulières.

PHILOTÉSINE au GOUDRON, poudre soluble à 2 centimes le litre
Remplaçant le vin de table. Agent précieux contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons.
MARCHER FRÈRES & C^{ie}, à Privas (Ardèche)
Maison à Paris, boulevard Beaumarchais, 83
à Lyon, rue Thiers, 8
Prix : par Boîte de Poudre vin rouge pour 100 litres, 2 francs 25 c.
Par la poste, 2 fr. 35

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers

le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,**
rendue sans médecine, sans purges et sans frais.
par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge,

haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Plonskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 35 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

Récompensé à l'Exposition Universelle de 1878.
Pour DÉTACHER
TOUTES LES ÉTOFFES
Demandez
LE SPÉRI-MINÉRAL
ZUCCANI
le seul
aucun
ne laissant
aucun
odeur
Paul MILLOT, Pr.
Paris, 62, Boulevard Magenta, Paris
So vend chez tous les Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs, etc.
Dépôt chez M. BENOIT, pharmacien.

PLUS DE CHAUVES
REPOUSSE CERTAIN. Arrêt immédiat des
EXEMPLES ÉTONNANTS de Croissance de cheveux
produits par la POMMADE QUINQUINA
LECHAUX, Pomme hygiénique régu-
lièrement la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.
Milliers de certificats et attestations spontanées. Pot envoyé
contre mandat 4/; 6 pots, 24/; Prospectus gratuits. Dép. gén.
M. LÉCHAUX, Phén.-Chim., r. St-Catherine, 163, Bordeaux,
et les bonnes maisons de parfumerie et de pharmacie.
Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à
Saumur, et dans toutes les bonnes pharmacies.
P. GODET, propriétaire-gérant.

AVIS
AUX CAPITALISTES, RENTIERS
ET PROPRIÉTAIRES
L'AGRICULTURE
AMÉRICAINNE
Enrichissant les Propriétaires
et Agriculteurs Français

La Société Foncière et Agricole offre aux capitaux français le moyen de participer au grand mouvement progressif qui s'opère au Texas, et de réaliser à leur profit les gros bénéfices que l'Amérique enlève, chaque année, à la fortune publique en France, et qui se sont chiffrés, l'année dernière, par une sortie de numéraire s'élevant à la somme de 76,000,000 de dollars (380,000,000 de francs).

La Société Foncière et Agricole s'adresse donc plus particulièrement aux grands et petits agriculteurs qui, par leurs occupations de chaque jour et leurs aptitudes spéciales, par les intérêts qui les touchent de près, et surtout par les bénéfices de plus en plus faibles que leur procure la possession ou le travail de la terre en France, sont plus à même d'apprécier en toute connaissance de cause les avantages et les résultats à espérer d'une grande exploitation agricole, dirigée par des hommes compétents dont les études et les travaux préparatoires remontent à de longues années.

L'avenir de la grande exploitation agricole, dont nous entretenons aujourd'hui le public, peut se résumer ainsi :

Dans les deux mondes s'opère actuellement le nivellement de la valeur territoriale. L'ancien continent voit l'intérêt de la terre diminuer et son prix baisser dans des proportions inconnues jusqu'à ce jour, et ce n'est qu'un commencement.

Tout au contraire : aux États-Unis, vers l'Ouest, principalement sur les terres vierges du Texas où se porte le flot de l'émigration qui suit les chemins de fer, construits à raison d'un mille par jour, la propriété Foncière verra graduellement, et dans un avenir prochain, sa valeur actuelle démultiplier.

Notre affirmation s'appuie sur la fertilité merveilleuse du sol, sur la variété de ses produits, dont l'écoulement est assuré, en dehors de l'exportation étrangère, par la consommation toujours croissante des États-Unis, dont la population actuelle dépasse 50 millions d'habitants.

Au Texas, nos prairies, nos terres arables, nos vignes, nos forêts séculaires ont coûté à la Société 200 fr. l'hectare, et chaque hectare exploité peut rapporter, en moyenne, un minimum de 200 fr., soit, par rapport au prix de la terre, un intérêt de 100 0/0.

Nous ne payons d'impôt foncier que 0 fr. 31 par hectare.

En France, les bonnes terres arables valent de 2,000 à 4,000 fr. l'h. les bonnes prairies de 3,000 à 5,000 fr. — la vigne de 3,000 à 6,000 fr. — les impôts sont considérables et les revenus atteignent rarement 5 0/0.

En nous adressant plus spécialement aux propriétaires du sol et aux agriculteurs, nous estimons que notre affaire est la seule qui soit de nature à offrir un arbitrage et une compensation aux pertes qu'ils subissent

par suite de la concurrence Américaine.

N.-B. — Pour plus amples renseignements, lire la Notice.

Le Programme du Conseil d'Administration et le Rapport de M. J.-A. BARRAL, Secrétaire perpétuel de la Société Nationale d'Agriculture de France, seront envoyés franco à toute personne qui en fera la demande à M. le Directeur, au Siège de la Société, à Paris, 3, rue de la Bourse. (380)

Etudes de M^e GAUTIER et LE BLAYE, notaires à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 10.

S'adresser, pour traiter, auxdits notaires. (359)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Cocasserie, n° 14,

Comprise au cadastre sous le n° 835, section G.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e MÉHOUS, notaire. (362)

A VENDRE
LA PROPRIÉTÉ
DES BREUILS

Sise commune de Contigné, à 10 kilomètres de Bourgueil,

64 hectares se tenant.

FERME : 10 hectares de terre, — 12 hectares de landes.

CLOSERIE DES HARROUIS : 3 hectares de terre.

RÉSÈRVES : futaie, — taillis, — 600 pieds de châtaigniers et marronniers en rapport, — petite habitation : 39 hectares.

Belle chasse réservée.

S'adresser à M. VOISINE, marchand de biens à Loudun, qui sera à Saumur le 4 juin 1881, café de la Paix. (372)

ADJUDICATION

Le Maire de la commune de Lourdes informe MM. les entrepreneurs qu'il sera procédé, le dimanche 19 juin 1881, à une heure de l'après-midi, à la Mairie de Lourdes, à l'adjudication des travaux à exécuter pour la construction d'une école de garçons avec mairie, s'élevant, non compris les honoraires des architectes, à la somme de 20,700 francs.

Les concurrents pourront prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges, à la Mairie de Lourdes, à Angers, chez M. Dainville, architecte du département, place de l'Académie, 2, ou chez M. Dussauze, architecte, rue Saint-Blaise, 12.

Le Maire,
C^o DE CONTAGÈS.

(381)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine.
JOLIE MAISON
FRAICHEMENT RESTAURÉE,
Située rue de la Grise, n° 11.
S'adresser à M. COUTAND père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

A VENDRE
VIN ROUGE et VIN BLANC, récolte 1880, et VIN ROUGE, récolte 1878.
S'adresser à M. MOREAU-BARRIER, à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (309)

AVIS.
MADAME GOISNARD, couturière, rue du Marché-Noir, demande de suite une ouvrière connaissant bien la machine. Travail assuré.

DEUIL COMPLET
TOUT FAIT
et sur mesure en 10 heures
Robes, Costumes, Confections, Modes,
Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil
AU SABLIER 2, B^e Montmartre
PARIS
Envoi franco contre Remboursement
à partir de 25 francs
DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

AVIS.
LES MAGASINS
DE LA GLANEUSE
Seront fermés les dimanches et fêtes, à MIDI.

DE L'OR A GAGNER
GRAND DÉCOUVERTE
MONTRE PARLANTE
Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact View, poste restante, à Valréas (Vaucluse).

1 FRANC PAR AN
103,000 Abonnés
Le Moniteur
des
Valeurs à Cote
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT — Capital : 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Située à Saumur, Montée-du-Fort, n° 15.
S'adresser, pour traiter, au notaire. (358)

Récompense Nationale
de 16,000 fr.
MÉDAILLE D'OR, etc.
QUINA-LA ROCHE
ÉLIXIR VINEUX
(Extrait des 3 Quinquinas)
Appétitif, Fortifiant, Fébrifuge.
recommandé contre
LES AFFECTIONS D'ESTOMAC,
ANÉMIE, MANQUE DE FORCES,
SUITES DE COUGHES, LANGUEUR,
FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.
PARIS, 22 & 25, RUE DROUOT & LES PHARMACIES.

16 pages de texte
95,000 Abonnés
DOUS DE TOUTES LES VALEURS
Libre
à toutes les Bourses
PARIS
BANQUE DES COMMUNES
DE FRANCE
45, CHANSE D'ANTIN, PARIS
50, RUE DE LA TOULONNERIE
pour tous renseignements et souscriptions
ORGANE
N° 52 Nos

SOUFRE POUR LA VIGNE
GRAND ENTREPOT
MAGASINS RICHAT, place du Roi-René.
S'adresser à M. RAOUL FEIGNOUX.

Thés **CHOCOLAT** Vanille
Qualité supérieure
GUERIN-BOUTRON
PARIS
Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

incomparable Eau de Toilette
sans Acide ni Vinalgre
COSMYDOR
Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé. Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.
(En faire usage quotidiennement)
SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE
Entrepôt Général : 26, Rue Bergère, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.